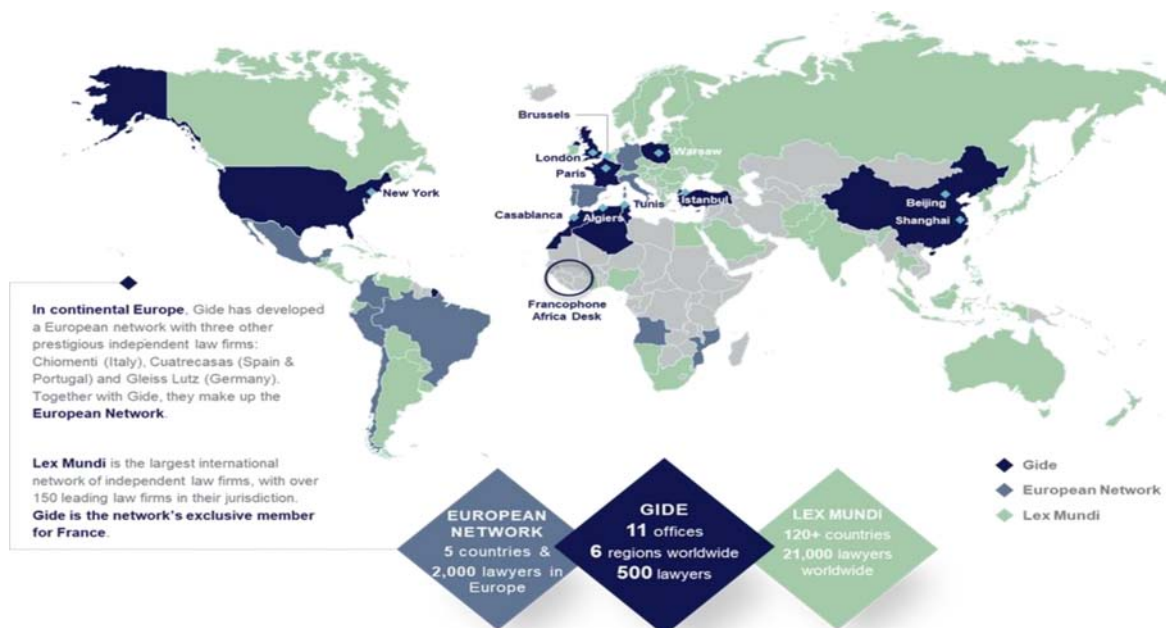


ANNEXE 1. PRESENTATION DE GIDE

Gide est le premier cabinet d'avocats international d'origine française. Fondé à Paris en 1920, Gide compte aujourd'hui 11 bureaux dans le monde. Nous rassemblons 500 avocats, dont plus de 100 associés, de 35 nationalités différentes représentant 41 barreaux, reconnus parmi les meilleurs spécialistes de chacune des branches du droit national et international du droit des affaires.

Dans chacun de ses bureaux en Europe, Asie, Afrique, Moyen-Orient et en Amérique du Nord, Gide met au service de ses clients sa parfaite connaissance des marchés locaux, son expertise régionale et les ressources d'un cabinet international.



Nous offrons aux entreprises, aux institutions publiques et privées, aux fonds d'investissement, ainsi qu'aux gouvernements, une assistance juridique à compétences multiples du plus haut niveau, depuis près de cent ans.

6.1 Les expertises du cabinet

Nos lignes de métiers internationales relient nos différents bureaux et permettent à nos avocats de conjuguer leur parfaite connaissance des systèmes juridiques et des marchés locaux avec les compétences et ressources d'un cabinet international, et ce principalement dans les domaines suivants:



6.2 Notre présence au Maroc

Présent à Casablanca depuis 2003, Gide est l'un des rares cabinets au Maroc à pouvoir proposer une assistance juridique couvrant tous les domaines du droit des affaires. Le cabinet intervient dans l'ensemble du Royaume. Notre rapprochement avec le cabinet hispano-portugais Cuatrecasas, Gonçalves Pereira intervenu en octobre 2014 a permis le renforcement de nos équipes et la consolidation de notre positionnement en Afrique du Nord. Tous les documents préparés peuvent être rédigés en langue française, anglaise, espagnole ou arabe.

La clientèle du cabinet est principalement constituée d'institutionnels, de banques d'investissement et commerciales, de groupes marocains de premier plan, d'établissements publics et d'investisseurs étrangers opérant dans différents secteurs d'activité (banque, assurance, télécommunications, agroalimentaire, services, immobilier, tourisme, industrie, utilities, infrastructure, etc.).

Le bureau de Gide à Casablanca offre à ses clients des prestations de qualité aux standards internationaux, alliant connaissance du droit et sens pratique des affaires au Maroc dans toutes les branches du droit des affaires.



Legal 500
EMEA 2021
Morocco |
Projects and
Public Law

Tier 1

*"Gide Cuatrecasas Casablanca is 'very respected in the market', was one of the first international law firms to open an office in Casablanca. It has built a strong presence in major infrastructure projects, acting on behalf of private operators, public entities and financial institutions. **Wacef Bentaibi** leads a team of local and internationally trained lawyers, and works with the firm's global projects group to advise international sponsors on concessions, BOT and PPP-related matters in the transport, water and power sectors. Senior associate **Frédéric Pia** is also recommended."*



Legal 500
EMEA 2021
Morocco |
Baking,
Finance and
Capital Markets

Tier 2

*"At Gide Cuatrecasas Casablanca, the finance practice is led by **Wacef Bentaibi**. It is active mainly in the financing of large projects. Recent highlights included the firm's work for International Finance Corporation in relation to a \$35m loan to the Region of Fes -Meknes to finance a regional rural road programme. It also acts for local and foreign banks, international financial institutions and borrowers on bond issuances, structured finance, securitisation and regulatory matters."*



Chambers
Global 2020
Africa-wide |
Projects &
Energy
Band 2

*"Strong French firm with an **enviable presence in francophone Africa**. Established name in the representation of state-owned companies, as well as **advising international financial institutions** and private sponsors and developers **on energy projects** and infrastructure developments concerning ports and municipal services **Regularly instructed on high-profile renewable energy projects**"*



LEGAL 500
EMEA 2020
France |
Project Finance

Tier 1

*"The firm is a key player for large PPP and infrastructure projects in France. **The international practice is equally strong and advises on major infrastructure projects in Africa**. The group stands out for advising **leading financial institutions, sponsors and governmental entities on landmark renewables and power projects.**"*

ANNEXE 2. VOTRE EQUIPE



Wacef BENTAIBI, Associé

Associé, avocat au Barreau de Paris depuis 2006, Wacef Bentaibi intervient au sein de la ligne de métiers Projets (Finance & Infrastructures). Il est spécialisé en financement de projets et intervient notamment dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures et des transports (centrales électriques, parcs éoliens, ports, aéroports, autoroutes, ponts ...) pour le compte de gouvernements, sponsors ou prêteurs. Wacef dispose également d'une expérience approfondie en matière d'investissements étrangers dans les secteurs industriels, immobiliers et touristiques et notamment en matière de structuration et négociation d'accords industriels complexes (automobile, aéronautique etc.) et de contrats relatifs à la réalisation et la gestion d'ouvrages publics ou privés au Maroc (usines, hôpitaux, universités, hôtels, centres commerciaux...).

Wacef a également assisté récemment plusieurs institutions financières internationales en vue de la conclusion de conventions de prêt avec des personnes publiques marocaines (Etat, sociétés d'Etat, établissement publics, collectivités territoriales).

Wacef est classé par *Legal 500* en tant que «*Leading individual*» dans la rubrique Public/Projets depuis 2018 ainsi que dans la rubrique Banque/Finance depuis 2020. Il est également référencé dans la rubrique "*Spotlight Table*" (Banking & Finance) du guide Chambers et reconnu parmi les avocats les plus influents en Afrique francophone par le magazine Jeune Afrique Business+.



Simon AUQUIER, Associé

Avocat au Barreau de Paris depuis 2006, Simon Auquier est associé au sein de la ligne de métiers Fusions-Acquisitions / Droit des sociétés du cabinet Gide. En poste au bureau de Casablanca depuis début 2010, après quatre années passées au bureau de Paris, Simon intervient sur des opérations d'acquisition et cession de sociétés, de prises de participations, d'investissements ou de partenariats industriels pour des investisseurs étrangers souhaitant s'implanter et/ou développer leurs investissements au Maroc. Il travaille également pour des clients marocains dans le cadre de partenariats avec des industriels étrangers, de projets d'acquisition au Maroc, etc.

Il accompagne également des clients marocains et étrangers dans le cadre de leurs projets d'investissements en Afrique sub-saharienne, et est intervenu depuis plusieurs années sur plusieurs projets d'acquisition / d'investissement d'envergure dans différents pays d'Afrique de l'Ouest, mais également sur des opérations impliquant des pays de différentes sous-régions du continent africain.

**Chloé JOACHIM DE LARIVIERE, Counsel**

Chloé Joachim-de Larivière est avocate au Barreau de Paris. Elle a débuté sa carrière au sein du cabinet Clifford Chance à Paris puis s'est installée au Maroc fin 2011 afin de participer à la création du bureau casablançais de Clifford Chance. Elle a également été détachée au sein de Mondelez International (Casablanca) pendant 6 mois afin d'y exercer les fonctions de Directrice Juridique North Africa.

Elle a ensuite rejoint Gide à Casablanca en 2015 où elle est désormais Counsel et co-dirige le département M&A / droit des sociétés.

Chloé intervient depuis plus de dix années sur des opérations d'acquisition et de cession domestiques et transfrontalières (sociétés cotées et non cotées), de restructurations, de partenariat / joint-ventures pour des investisseurs étrangers souhaitant s'implanter et/ou développer leurs investissements au Maroc ou dans d'autres pays du continent Africain. Elle conseille également des opérateurs marocains dans le développement de leurs activités au Maroc et en Afrique.

Chloé est référencée dans sa discipline comme "Next Generation Lawyer " (Legal 500 EMEA en 2018 et 2019) et "Rising Star" (Legal 500 EMEA 2020).

**Loris MARGHIERI, Counsel**

Avocat au Barreau de Paris depuis 2010, Loris Marghieri est spécialisé en droit immobilier. Loris dirige la pratique immobilière du bureau de Gide Casablanca au sein duquel il est en poste depuis 2015 après avoir passé cinq années au sein du département Opérations & Financements Immobiliers à Paris.

Loris conseille un large panel d'opérateurs marocains et internationaux sur tous les aspects des transactions immobilières et sur tous types d'actifs (industriels, bureaux, commerces et centres commerciaux, hôtellerie, logistique, résidentiel, data center) au Maroc et en Afrique sub-saharienne.

Il intervient principalement sur des opérations d'acquisitions et cessions d'actifs (externalisation, share deal, asset deal), la mise en place de financements immobiliers, d'opérations de construction ainsi qu'en matière de rédaction et de négociation de baux aux côtés des bailleurs comme des utilisateurs.

Loris a développé une expertise de premier plan dans le cadre d'opération Built-to-Suit et accompagne régulièrement propriétaires et opérateurs dans le cadre de projets touristiques et hôteliers avec la préparation et la négociation de contrats de management ou baux hôteliers. Ces dernières années, Loris a également été impliqué dans la structuration et la création d'OPCI marocains.

Loris est référencé comme "Leading Individual" en immobilier pour le Maroc par Legal 500 EMEA 2021 et classé "Up & Coming" par Chambers Global 2021.

**Frédéric PIA, Counsel**

Frédéric Pia est collaborateur au sein du département Projets du bureau à Casablanca depuis 2018, après avoir exercé pendant six années au sein du bureau de Paris. Il conseille régulièrement des sponsors et des gouvernements dans le domaine de l'énergie et des infrastructures. Frédéric intervient actuellement sur plusieurs projets d'énergies renouvelables en Afrique Sub-Saharienne et dans le cadre d'opérations au Maroc pour le compte de développeurs privés et d'établissements publics. Il est notamment récemment intervenu afin de conseiller un constructeur dans le cadre de la négociation du contrat EPC sur le projet hydroélectrique de Singrobo en Côte d'Ivoire.

**Benoît PAPE, Collaborateur**

Avocat au Barreau de Paris, Benoît Pape est collaborateur au sein du département Projets du bureau à Casablanca depuis 2017. Il intervient sur les problématiques contractuelles et réglementaires liés aux projets développés au Maroc notamment dans le secteur de l'énergie et des infrastructures. Benoît Pape conseille également les opérateurs dans le cadre de l'exécution des marchés publics et de leurs différends. Avant de rejoindre Gide Casablanca en 2016, Benoît Pape a travaillé pour un groupe français reconnu dans le secteur pétrolier et gazier. Benoît conseille également des investisseurs privés sur les différentes problématiques relatives aux opérations transfrontalières qu'ils mettent en oeuvre et leurs investissements en Afrique (audit, rédaction et négociation de la documentation contractuelle).

**Salim ZOBIRI, collaborateur**

Salim Zobiri est collaborateur senior au sein du département Fusions-Acquisitions / Droit des sociétés du bureau de Casablanca de Gide. Il intervient en matière de fusions acquisitions, droit des sociétés et droit des contrats. Depuis 2012, il conseille une clientèle locale et internationale, principalement dans le cadre de transactions commerciales, d'opérations de croissance externe et d'opérations d'investissement transfrontalières en zones MENA et Afrique (e.g., Maroc, Nigeria, Tunisie, Sénégal, Côte d'Ivoire, Rwanda, Mauritanie, Kenya, Bénin, Tchad, Ghana).

Avant de rejoindre le bureau de Casablanca de Gide, Salim a exercé au sein du cabinet ASAFO & Co., au sein du cabinet KABLS Avocats, ainsi qu'au sein d'un cabinet d'avocats indépendant new yorkais.

**Mounia Larhrissi, Collaboratrice**

Mounia est collaboratrice au sein du département Projets du bureau à Casablanca après avoir exercé quatre années au sein de l'équipe Banque & Finance à Paris. Mounia intervient en tant que conseil de sponsors et prêteurs dans le cadre de financement de projets et financement corporate.

**Dounia EL AISSAOUI, Collaboratrice**

Collaboratrice, avocate au Barreau de Paris depuis 2018, Dounia El Aissaoui est spécialisée dans le domaine des acquisitions immobilières, des baux, du droit de la construction et de la promotion immobilière.

Collaboratrice à Casablanca depuis 2019, Dounia assiste et conseille principalement une clientèle marocaine et internationale sur des opérations immobilières et sur tous types d'actifs (industriels, bureaux, commerces et centres commerciaux, hôtellerie, habitation) au Maroc et en Afrique.

Avant de rejoindre le Cabinet Gide, elle a exercé au sein du Cabinet De Pardieu Brocas Maffei à Paris pendant un an et demi. Dounia a également été chargée de travaux dirigés pendant trois années en droit des contrats et en droit de la responsabilité civile au sein de l'Université Paris I Panthéon Sorbonne.

ANNEXE 3. REFERENCES RECENTES DE L'EQUIPE PROJETS (FINANCE & INFRASTRUCTURES)**INFRASTRUCTURES**

- Accompagnement d'un **groupe turc** intervenant dans le domaine des infrastructures dans le cadre de deux contentieux dont la valeur est supérieure à 10 millions de dollars.
- Conseil d'un **groupement de bureaux d'études anglais** dans le cadre d'un contentieux relatifs à un marché public conclu avec un établissement public.
- Conseil de **Vinci** dans le cadre des difficultés rencontrées par Vinci pour la réalisation d'un marché public affecté par les restrictions visant à endiguer l'épidémie de COVID-19.
- Conseil du bureau d'étude **SPEA** dans le cadre d'un contentieux relatif à l'exécution d'un marché public.
- Conseil **d'IFC** pour l'octroi d'un prêt à la Région de Fès-Meknès comprenant la structuration du projet de financement et l'identification du cadre juridique permettant à la Région de souscrire au prêt envisagé.
- Conseil de **MASEN** pour l'élaboration d'un nouveau schéma institutionnel relatif à la gestion des déchets ménagers comprenant la mise en place d'un organisme central.
- Conseil d'un **groupement dans la structuration du projet d'exploitation du nouveau chantier naval de Casablanca** et assistance pour la préparation de sa réponse à l'appel d'offres lancé par l'Agence Nationale des Ports.
- Conseil du **l'Agence MCA** pour l'élaboration du projet de loi relatif aux zones industrielles.
- Conseil du groupement constitué des sociétés **Veolia** et **Volitalia** dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et des Forêts pour la réalisation d'une unité de dessalement et d'un parc éolien dans la région de Dakhla.
- Conseil de **Redal** et **Amendis** (filiales du groupe Veolia), dans le cadre de leurs questions juridiques quotidiennes de délégataire des services publics d'eau, d'électricité et d'assainissement dans les Wilayas de Rabat, Tanger et Tétouan (régime du personnel, marché public, relation avec les Autorités Délégantes...).
- Conseil d'un **groupement candidat** dans le cadre de la procédure lancée par le Gouvernement marocain pour un projet de DSP / PPP portant sur des infrastructures de dessalement et d'irrigation près de Chtouka dans la région de Souss-Massa au Maroc.
- Conseil du **fonds d'investissement Infrainvest (ARIF)** participant au groupement Degremont candidat au PPP pour la réalisation et l'exploitation d'une usine de dessalement du Grand Agadir.
- Conseil juridique de la **SFI** et du **Gouvernement marocain** pour la structuration du projet PPP de la gestion déléguée de la conception, du financement, de la construction et de l'exploitation d'infrastructures de dessalement et d'irrigation près de Chtouka dans la région de Souss-Massa au Maroc.
- Conseil du **Gouvernement marocain** pour la structuration et la mise en œuvre de projets de gestion déléguée portant sur la conception, le financement, la construction et l'exploitation de réseaux d'irrigation dans différents périmètres au Maroc.
- Conseil de la **SAPT**, société en charge de la gestion du port, pour le financement de la reconversion du port de Tanger Ville.

- Conseil de **l'ONEE** dans le cadre de l'analyse de la faisabilité du projet d'uniformisation des périmètres.
- Conseil de la **société attributaire d'un projet de gestion déléguée de décharge à Nador**.
- Conseil de **l'Agence pour l'aménagement de la Vallée du Bourgreg** sur le projet immobilier Bab el Bahr.
- Conseil juridique de la **Société Financière Internationale** et du **Gouvernement du Maroc** pour la mise en place d'un projet pilote de PPP en infrastructure agro-hydraulique à El Guerdane comprenant une évaluation du cadre légal et réglementaire ainsi que des propositions d'amendements législatifs nécessaires à la mise en place de PPP.
- Conseil de **Maersk-Akwa** pour la concession relative à la construction et l'exploitation du premier terminal à containers du Port de Tanger Med.
- Conseil des **soumissionnaires puis de la société concessionnaire pour la gestion déléguée des services de distribution de l'eau, de l'électricité et le traitement des eaux usées des villes de Tanger et Tétouan**. Gide continue de conseiller la société concessionnaire Amendis depuis la mise en place des contrats.
- Conseil des **promoteurs pour la distribution de l'eau, de l'électricité et le traitement des eaux usées de Casablanca**. Ce projet a servi de base pour les projets ultérieurs au Maroc (Rabat, Fès, Tanger et Tétouan).

ENERGIES RENOUVELABLES

- Conseil de **Volitalia** pour la réalisation de projets de production d'énergie électrique au Maroc.
- Conseil de **Norsk Solar** dans le développement de projets d'installations et d'exploitation de centrales photovoltaïques (analyse de faisabilité juridique et revue de contrat d'achat d'électricité).
- Conseil de **Nareva Holding** dans le cadre de l'analyse de faisabilité et la structuration de projets pilotes ;
- Conseil de **SDX Energy** pour la structuration de projets de développement d'installations de production d'énergie électrique à partir de sources d'énergie renouvelable (Analyse des régimes juridiques disponibles pour le développement de ce type de projets, contraintes liées au régime de la loi n°13-09 relative aux énergies renouvelables,
- Conseil d'**EDF ENR** pour la structuration de projets au Maroc,
- Conseil de **Volitalia** pour l'analyse des permis / autorisations requis pour la réalisation de projets dans le cadre du régime d'autoproduction d'énergie électrique et rédaction des modèles de contrats associés.
- Conseil d'**EDF Renouvelables** en matière fiscale et notamment, dans le cadre du traitement différentes problématiques fiscales et de change liées au bouclage financier du projet de conception, financement, réalisation, exploitation et maintenance du parc éolien de Taza.
- Conseil d'**Engie** dans le développement de projets d'installations et d'exploitation de centrales photovoltaïques dans le cadre du régime d'autoproduction (analyse de faisabilité juridique, rédaction des contrats associés, assistance pour l'obtention des autorisations).
- Conseil de **Novare Energy** dans le cadre du développement d'une centrale solaire dans le cadre du régime de la loi n°13 - 09 relative aux énergies renouvelables en vue d'alimenter une régie municipale en énergie électrique.
- Conseil de **l'ONEE – Branche électricité** pour ses activités liées à la distribution d'électricité.

- Conseil de **Total Eren** pour la structuration de projets de production d'énergie photovoltaïque en « Autoproduction » au Maroc.
- Conseil d'un groupement dans le cadre de l'appel d'offres lancé par le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et des Forêts pour la réalisation d'une unité de dessalement et d'un parc éolien dans la région de Dakhla.
- Conseil d'**Amendis** dans le cadre de la revue d'un contrat d'achat d'énergie photovoltaïque soumis à la loi 13-09.
- Conseil de **Veolia Maroc** pour l'analyse de faisabilité d'un projet de réalisation et d'exploitation d'une centrale biomasse en vue de commercialiser de l'énergie électrique à une régie de distribution.
- Conseil de **Total Solar** pour la structuration de projets de production d'énergie photovoltaïque indépendants au Maroc.
- Conseil de **Maroc Renewable/Qadran** dans le cadre d'un de développement d'une ferme d'éoliennes.
- Conseil d'**Acciona** dans le cadre de leur offre pour un projet de production d'énergie éolienne (850 MW).
- Conseil juridique de l'**Agence Marocaine pour l'Energie Solaire (MASEN)** pour la mise en oeuvre de la phase 1 du développement d'un complexe de 500 MW d'énergie solaire.
- Conseil d'**Abengoa** dans le cadre de son projet photovoltaïque à Ain Beni Mathar (Maroc).
- Conseil de **SENER** dans le cadre de la construction des projets Noor II et Noor III à Ouarzazate.
- Conseil de l'**Agence Marocaine pour l'Energie Solaire (MASEN)** dans le cadre de la mise en oeuvre de la première phase du programme d'énergie solaire à Ouarzazate (125 MW).
- Conseil des **sponsors** dans le cadre d'un appel d'offres pour le **développement** des phases 2 et 3 du projet d'énergie solaire thermique de Ouarzazate (Maroc)
- Conseil de l'**ONEE** dans le cadre de sa campagne d'électrification de zones rurales (PALN PERG).
- Conseil de l'**ONCF** dans le cadre de la structuration et du développement de nouveaux équipements dans la production d'énergie renouvelable et non-renouvelable au Maroc.
- Conseil du consotium mené par **EDF Energie Nouvelles** dans le cadre de la conception, du financement et du développement du projet éolien de 850 MW mené par l'ONEE.
- Conseil de **General Electric, Theolia** et **TAQA** dans le cadre d'un appel d'offres pour le développement, construction, financement, exploitation et maintenance d'un parc éolien de 300 MW (IPP).
- Conseil de **Platinum Power** dans le cadre du développement de plusieurs centrales d'énergie hydroélectrique au Maroc.
- Conseil d'**OCP SA** sur les aspects énergétiques du développement de la « Green City » au Maroc.
- Conseil de **Nareva** sur certains aspects réglementaires dans le contexte du financement de leurs parcs éoliens au Maroc.
- Conseil de **Theolia** dans le cadre de l'analyse et de la structuration du montage contractuel pour un projet d'extension d'un parc éolien existant au Maroc.
- Assistance de **SNEP** dans le cadre de la rédaction et de la négociation d'un PPA devant être conclu avec un producteur d'électricité indépendant (IPP) en application de la législation marocaine relative aux énergies renouvelables.

- Conseil de l'**Office Chérifien des Phosphates (OCP)** dans le cadre de la rédaction et de la négociation d'un contrat de fourniture d'électricité avec un producteur éolien indépendant à Phos Boucraa.
- Conseil de **Lafarge Maroc** pour le développement potentiel d'un parc éolien dans la région de Tanger et pour la rédaction et la négociation d'un contrat d'achat d'électricité entre le producteur d'électricité et Lafarge Maroc dans le cadre du nouveau régime applicable aux producteurs indépendants d'électricité.
- Conseil de **Ciments du Maroc** pour le développement potentiel d'un parc éolien avec une capacité installée de 50 MW afin de produire de l'électricité dans le cadre du nouveau régime applicable aux producteurs indépendants d'électricité.
- Conseil de **l'ONEE** dans le cadre de la structuration d'un projet de parc éolien (200 MW) à Tarfaya au Maroc. Cela comprend la rédaction et la négociation de la documentation du projet.
- Conseil **d'EDF (France)** dans le cadre de la vente à Theolia de sa participation dans la Compagnie Eolienne du Déroit.
- Conseil des **sponsors** dans le cadre de la construction et du financement de centrales à charbon (2 x 350 MW) et l'exploitation de deux centrales existantes (350 MW) à Jorf Lasfar.
- Conseil de **l'ONE** dans la structuration d'un projet de réalisation d'une centrale à charbon (1320 MW) à Safi, comprenant notamment la rédaction et la négociation de la documentation du projet.
- Conseil de **l'ONE** sur le développement et la structuration d'une centrale à charbon (660 MW), d'un port dédié et d'un centre de maintenance à Cap Ghir au Nord d'Agadir (Maroc).
- Conseil de **l'opérateur EPC** (conception - approvisionnement - construction) dans le cadre de la construction d'une centrale au fioul clef en main à Tan Tan (116 MW).

PETROLE & GAZ

- Conseil de **ConocoPhillips** dans le cadre de projets d'exploration au Maroc (revue des contrats de reconnaissance).
- Conseil de **Hunt Oil Company** dans le cadre de l'exploitation de ses gisements de gaz naturel et projets d'exploration au Maroc.
- Conseil de **Total Maroc** dans le cadre de la conception, du financement, développement et de l'exploitation de capacités de stockages.
- Conseil de **Europa Oil** dans le cadre de l'exploitation de ses gisements de gaz naturel et projets d'exploration au Maroc.
- Conseil d'**Engie North Africa BU** dans le cadre du développement d'une chaîne de distribution gaz naturel comprimé.
- Conseil de **SDX Energy** dans le cadre de l'exploitation de ses gisements de gaz naturel et projets d'exploration au Maroc.
- Conseil de **SDX Energy** dans le cadre de l'acquisition de concessions d'exploitation de gaz naturel au Maroc.
- Conseil de **Chevron** pour ses activités dans le secteur gazier et pétrolier au Maroc et en Mauritanie.

- Conseil de **Chevron** dans le cadre d'un farmout agreement avec Qatar Petroleum portant sur trois zones d'exploration offshore en eau profonde au Maroc.
- Conseil de **Chariot & Oil & Gas** dans le cadre de ses activités dans le secteur gazier et pétrolier au Maroc et en Mauritanie.
- Conseil de **Kosmos Energy LLC** dans le cadre de ses activités dans le secteur gazier et pétrolier au Maroc et en Mauritanie.
- Conseil de **l'Office National des Hydrocarbures et des Mines (ONHYM)** sur des problématiques réglementaires et contractuelles en lien avec ses activités dans le secteur pétrolier et gazier.
- Conseil de **Galp Energia** dans le cadre de ses activités dans le secteur gazier et pétrolier au Maroc.